



**Vallée Sud  
HABITAT**

Grand Paris

Clamart, le 11 octobre 2021

**N/Réf.** : YC/JO/ME/2021

**Objet** : Enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS) / Supplément Loyer Solidarité 2022 (SLS)

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L442-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, tous les deux ans, les organismes HLM doivent remettre à Monsieur le Préfet des éléments statistiques relatifs à l'Occupation du Parc Social (OPS) et conformément à l'article L441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, Vallée Sud Habitat réalise chaque année auprès de ses locataires l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

**Un seul formulaire est à compléter pour répondre à ces deux enquêtes réglementaires et obligatoires.** Le questionnaire ci-joint concerne la situation au sein de votre logement au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Dans votre intérêt, toute modification de votre situation financière ou familiale qui interviendrait ultérieurement devra nous être signalée.

**Compte tenu des délais réglementaires (1 mois)**, vous devez nous retourner le questionnaire dûment complété, avec un maximum de précisions, daté, signé et accompagné des documents demandés :

### **Impérativement avant le vendredi 15 novembre 2021**

à Vallée Sud Habitat, 5 rue Paul-Vaillant-Couturier, 92140 Clamart

Vous devrez fournir **obligatoirement** :

- ⇒ **La photocopie de vos avis d'impôts 2021 concernant les revenus 2020** (ou de non-imposition) faisant apparaître vos revenus.
- ⇒ **La photocopie de la carte d'invalidité des personnes vivant au foyer.**

⊗ **L'absence de réponse au questionnaire ou une réponse incomplète dans les délais et après mise en demeure infructueuse entraînera la mise en place obligatoire d'un **Supplément de Loyer Solidarité maximum** (art L 441-9 du C.C.H.), le paiement d'une indemnité pour frais de dossier d'un montant de 25 euros non remboursable (art R 441-26 du C.C.H.) et une pénalité de 7,62 euros par mois entier de retard (art L442-5 du C.C.H.).**

Nous vous invitons à consulter notre site Internet <http://www.valleesudhabitat.fr> pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse et en vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Yann CHEVALIER**  
Directeur Général

**Office Public de l'Habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris**

5 rue Paul-Vaillant-Couturier • 92140 Clamart • [www.valleesudhabitat.fr](http://www.valleesudhabitat.fr)  
courrier@valleesudhabitat.fr • Tél. 01 46 45 35 40 • Fax 01 46 45 05 54

*Protection des données à caractère personnel, voir le verso*

## **Protection des données à caractère personnel**

S'agissant de notre politique de protection des données, nous vous informons que, conformément à l'article L 442-5 du code de l'habitation et de la construction, VALLEE SUD HABITAT traite les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire en vue de créer des outils d'analyse de l'occupation sociale de leur parc contribuant :

- au système de qualification de l'offre mentionné à l'article L. 441-2-8 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)
- à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations en matière d'attributions de logements mentionnées à l'article L. 441-1-5 du même Code
- à l'élaboration des conventions d'utilité sociale prévues à l'article L. 445-1 et du programme local de l'habitat mentionné à l'article L. 302-1 du CCH
- à l'identification des ménages en situation de précarité énergétique pour l'application de l'article L. 221-1-1 du code de l'énergie.
- A la « détection des sous-locations abusives » ou inoccupation de logement qui est partie intégrante du traitement de " Gestion du patrimoine immobilier à caractère social ". Ce Traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de bail et du règlement intérieur. Dans ce contexte nous sommes susceptibles de demander des attestations à nos gardiens.

Cette même enquête est utilisée dans le cadre du calcul et du recouvrement du supplément de loyer de solidarité (dit SLS) conformément aux articles L 441-3 et L 441-9 du code de l'habitation et de la construction.

Nous pourrions également être amenés à utiliser ces données rendues anonymes pour la mise à jour de notre base locataires.

VALLEE SUD HABITAT est autorisée à transmettre les données recueillies rendues anonymes :

- au représentant de l'État dans le département et dans la région
- à la région
- au département
- aux établissements publics de coopération intercommunale mentionnés au vingtième alinéa de l'article L. 441-1 du CCH
- aux communes
- à l'Union sociale pour l'habitat regroupant les fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré.
- aux dites fédérations et aux associations régionales d'organismes d'habitations à loyer modéré
- à la fédération des entreprises publiques locales
- à la société mentionnée à l'article L. 313-19 du CCH
- au groupement d'intérêt public mentionné à l'article L. 441-2-1 du CCH
- aux agences d'urbanisme dès lors que ces agences interviennent dans le cadre d'une étude définie en relation avec une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales. (article L 442-5 du CCH).

S'agissant des durées de conservation des données :

- Les documents justifiant la mise en œuvre de l'enquête SLS, la transmission de ses résultats statistiques et son recouvrement sont conservés pendant un minimum de 4 ans et, au maximum, jusqu'au prochain contrôle des autorités habilitées (ANCOLS) ;
- Les données relatives à l'enquête OPS sont conservées jusqu'au renouvellement de l'enquête, soit deux ans, puis archivées pour une durée maximale de 3 ans ou prochain contrôle des autorités habilitées (ANCOLS), au plus long des deux.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant auprès de :

VALLEE SUD HABITAT  
Direction Juridique/ RIL  
5 rue Paul Vaillant Couturier, 92140 Clamart  
ril@valleesudhabitat.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pour votre parfaite information, VALLEE SUD HABITAT a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail : dpo@anaxia-conseil.fr.

Dossier de facturation : \_\_\_\_\_

SLS

**EOS**

Patrimoine : \_\_\_\_\_

Pièces à joindre :  \_\_\_\_\_

La communication des informations ci-dessous ainsi que les pièces à joindre (voir courrier) sont strictement obligatoires.  
La Loi vous fait obligation de répondre dans le délai d'un mois à compter de la date d'envoi de ce document.  
A défaut de réponse dans les délais, vous vous exposeriez aux sanctions prévues par la loi (application d'un supplément de loyer maximum calculé à titre provisoire majoré de frais de dossier non remboursables).

**SITUATION DE FAMILLE**

Vérifier les informations pré imprimées ci-dessous. **NE RIEN MODIFIER DANS LES CADRES A B et C.**  
Si cette situation est inexacte ou incomplète noter le changement **UNIQUEMENT** sur papier libre.  
Si aucune modification n'est à apporter sur le formulaire ci-dessous, merci de compléter le verso de celui-ci (cadre E).  
Si un occupant indiqué ci-dessous n'est plus dans le logement, cocher la case parti(e) et joindre un justificatif.

<b>A</b>		<b>LOCATAIRE</b>	PARTI(E) Oui	INVALIDE Oui		
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>B</b>		<b>CONJOINT - CO-LOCATAIRE</b>	PARTI(E) Oui	INVALIDE Oui		
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>C</b>		<b>ENFANT(S) ET AUTRE(S) OCCUPANT(S) DU LOGEMENT</b>	PARTI(E) Oui	INVALIDE Oui	<b>A</b> CHARGE Oui	<b>DROIT</b> VISITE Oui
C1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C5			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C7			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C8			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**NE RIEN INSCRIRE**

Si des nouveaux occupants, enfant, concubin ou pacsé vivent dans le logement, remplir un cadre **D** pour chacun d'entre eux, sinon compléter le verso du formulaire (cadre E)

**D NOUVEL OCCUPANT**

**D1** Né(e) le : J J M M A A A A

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Célibataire :  Marié(e) :  Concubinage :  Pacs :  Veuf(ve) :  Divorcé(e) :  Séparé(e) :

Sexe : M  F  Invalide :  A charge :  Droit visite :

Lien de Parenté avec le locataire A ou B : Concubin :  Pacs :  Conjoint :  Enfant :  Parent :  Autre :

---

**D2** Né(e) le : J J M M A A A A

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Célibataire :  Marié(e) :  Concubinage :  Pacs :  Veuf(ve) :  Divorcé(e) :  Séparé(e) :

Sexe : M  F  Invalide :  A charge :  Droit visite :

Lien de Parenté avec le locataire A ou B : Concubin :  Pacs :  Conjoint :  Enfant :  Parent :  Autre :

**MERCI DE TOURNER LE QUESTIONNAIRE ET DE REMPLIR LE VERSO DE CELUI-CI ➔ ➔ ➔ ➔**

